

LE CANADA ET LES NATIONS UNIES

LA TROISIÈME Assemblée générale des Nations Unies, qui était en session au palais de Chaillot (Paris) depuis le 21 septembre, s'est ajournée le 12 décembre. Elle sera convoquée de nouveau à New-York en avril pour terminer ses travaux.

A sa séance de clôture, l'Assemblée générale a adopté par 48 voix contre 6 et une abstention, une résolution approuvant l'établissement de la république de Corée dans la zone américaine d'occupation à la suite d'élections surveillées par la Commission spéciale des Nations Unies. Le bloc soviétique s'est opposé à la résolution. La Suède s'est abstenue.

La résolution à l'égard de la Corée proroge le mandat de la Commission. Le nombre des membres de cet organisme tombe cependant de neuf à sept. Désormais, ni le Canada, ni l'Ukraine n'y seront représentés. Le Canada a proposé cette réduction en faisant valoir que les attributions de la Commission étaient devenues moins onéreuses.

L'énergie atomique

L'Assemblée générale a adopté, après modification, une résolution du Canada qui approuvait le rapport de la majorité de la Commission des Nations Unies sur l'énergie atomique, exprimait de vives inquiétudes au sujet de l'impasse à laquelle avaient abouti les travaux de la Commission, priait le Royaume-Uni, les États-Unis, la France, l'URSS, la Chine et le Canada de se consulter afin de déterminer s'il existe une base d'accord en ce qui concerne le contrôle international de l'énergie atomique, et invitait la Commission de l'énergie atomique à reprendre ses séances, à réviser son programme de travail et à poursuivre l'étude des sujets restés en suspens qu'il lui semble possible et utile de remettre en discussion. Le vote a été de 40 contre 6 (bloc soviétique) et 10 abstentions.

La réduction des armements

Par 43 voix contre 6 et une abstention (Yémen), l'Assemblée générale a adopté une résolution belge renvoyant la question du désarmement à la Commission des armements de type classique. En vertu de cette résolution, la Commission avisera l'an prochain aux moyens de rendre efficace le programme de désarmement par des services d'inspection, de vérification et de contrôle. Une proposition soviétique, prévoyant une simple réduction proportionnelle des armements, a été rejetée parce qu'elle n'attachait pas suffisamment d'importance aux méthodes de contrôle.

Les Balkans

L'Assemblée générale, par 47 voix contre 6 (bloc soviétique), a constaté que l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie avaient continué d'accorder aide et secours sur une grande échelle aux partisans grecs, compromettant ainsi le rétablissement de la paix. L'Assemblée a encore prolongé d'une année le mandat de la Commission spéciale des Nations Unies pour les Balkans et